

Date :

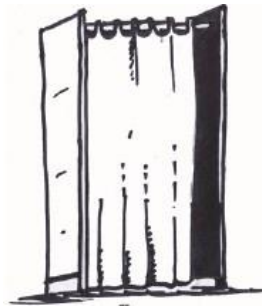
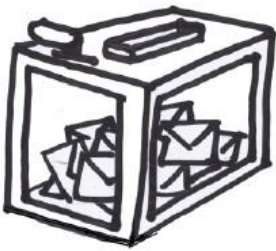
Prénom :

Le fonctionnement d'un bureau de vote – Evaluation

1. Le vocabulaire

1) Ecris sur les pointillés le nom du matériel ci-dessous.

/3



.....

.....

.....

2) Relie pour former des propositions correctes.

/5

- Le candidat** •
- L'électeur** •
- L'assesseur** •
- Le scrutateur** •
- Le président du bureau** •

- est inscrit sur une liste électorale, il a le droit de voter.
- assure le bon déroulement de l'élection (par exemple, il vérifie l'identité de l'électeur).
- participe matériellement au dépouillement des votes.
- rédige une profession de foi avant de se présenter à une élection.
- assure la police à l'intérieur du bureau de vote et proclame les résultats.

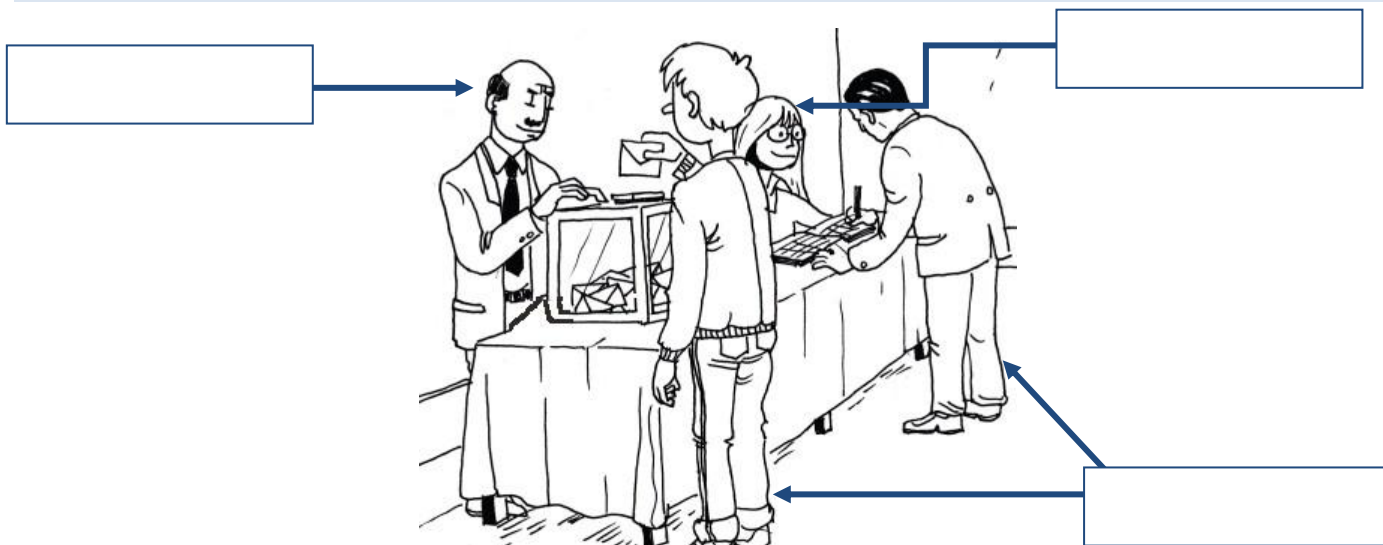


Date :

Prénom :

3) Complète par les noms qui conviennent.

/3



2. Les règles à connaître

4) Complète sur les pointillés par un numéro pour indiquer l'ordre des opérations de vote.

/2

Signer la liste d'émargement.	Passer à l'isoloir.	Se rendre au bureau de vote	Prendre une enveloppe et les bulletins.	Introduire l'enveloppe dans l'urne.
n°.....	n°.....	n°.....	n°.....	n°.....

5) Entoure VRAI ou FAUX.

/4

1. Le bureau de vote est composé d'un président, un assesseur et un secrétaire.	VRAI	FAUX
2. Le passage à l'isoloir est obligatoire.	VRAI	FAUX
3. La carte électorale n'est pas obligatoire pour voter.	VRAI	FAUX
4. Il faut obligatoirement être inscrit sur la liste électorale pour voter.	VRAI	FAUX

6) Entoure la bonne proposition.

/4

- a) Le dépouillement des votes est effectué par **les assesseurs – les électeurs – les scrutateurs.**
- b) La carte électorale est estampillée par **les électeurs – les assesseurs – les scrutateurs.**
- c) Les candidats **ont le droit de voter – n'ont pas le droit de voter.**
- d) Le procès verbal est rédigé **en un seul exemplaire – en deux exemplaires – en trois exemplaires.**

